

Le pasteur Gensichen, de Teschendorf, insiste sur la nécessité d'introduire la confession auriculaire ou privée. Il soutient qu'elle est de rigueur pour l'avancement spirituel des âmes, qu'elle est une préparation salutaire pour la digne réception de la Cène, et il déplore que les pasteurs aient perdu, par l'abrogation de cette pratique, le moyen le plus efficace pour conduire les fidèles dans les voies de la discipline religieuse et du salut. Il conclut qu'il est souverainement désirable que la confession personnelle soit rétablie par une loi ecclésiastique.

Fort bien ; mais de quel droit un homme, en tant qu'homme, aurait-il le pouvoir d'imposer le joug de la confession à ses semblables ? Dieu seul a pu établir une telle loi. Le chrétien catholique qui se confesse se courbe sous la main de Dieu, dont le prêtre est l'humble instrument, en vertu du sacrement de l'Ordre dont il est revêtu. Mais, chez le ministre protestant, où est l'ordination ? où est la mission ? où sont les pouvoirs d'absoudre ?

Quelques voix dissonnantes se firent entendre au congrès de Kammin ; des pasteurs protestèrent contre l'établissement de la confession privée. Mais lorsqu'on vint à voter sur la proposition du pasteur Gensichen, la majorité de l'assemblée se prononça pour l'introduction de la confession auriculaire.

On sait que, dans certains pays du Nord, les églises luthériennes reprennent un à un les rites du culte catholique. Non contents de vouloir rétablir la confession personnelle, ils en sont venus à ressusciter les cérémonies de la messe. C'est la condamnation de leurs ancêtres, qui se sont séparés violemment de l'Eglise catholique, ont repoussé la confession et le saint sacrifice. Mais c'est aussi la condamnation de ceux qui reprennent aujourd'hui, sur des considérations purement humaines, des cérémonies sans âmes au lieu de retourner au bercail dont on n'aurait jamais dû sortir ?

HÉROÏSME FILIAL.

Quand la fidèle Irlande se souleva contre l'hypocrite et déloyal Guillaume, William-Patrick de Fenny-Moor se distingua parmi les plus ardents défenseurs de la sainte cause des Stuarts. Dieu, qui a des épreuves pour les nobles cœurs, le fit tomber dans une embuscade des soldats de Guillaume.

Dans le temps de guerre civile, entre la prison et l'échafaud, l'étape n'est pas longue. William-Patrick parut pour la forme devant un conseil de guerre, et fut condamné à avoir la tête tranchée.

Il n'avait plus que quelques jours à vivre, et son geôlier qui ne pouvait le regarder sans émotion n'attendait plus que l'ordre écrit de le conduire au supplice. Il fallait que cet ordre vint de Dublin. Sa famille et ses amis l'avaient visité dans la geôle ; ils avaient reçu son dernier adieu. Mais une personne de sa famille n'était pas venue avec les autres pour recevoir sa bénédiction... et cette